

## Réponses de Nicolas Sarkozy concernant les recours judiciaires collectifs et la promotion inadaptée des médicaments

- **13/ [Rendre possibles les actions judiciaires collectives](#)** dans le domaine de la santé
  - Présenteriez-vous devant le Parlement un projet de loi donnant aux victimes d'un dommage dans le domaine de la santé la possibilité de réunir les procédures civiles individuelles en une action de groupe ?

Si nous créons une action de groupe à la française, elle ne sera pas réservée au domaine de la santé.

G9 : le « Si » initial est une conjonction de subordination indiquant un conditionnel, donc l'absence de certitude. Nous ne demandons pas aux candidats s'ils ont l'intention de faire ou de ne pas faire quelque chose. Répondre à une proposition par une hypothèse est une démarche dépourvue de sincérité. La réponse n'est pas complètement négative, mais, si elle avait été positive, la rédaction aurait été « oui, je m'engage à créer une action de groupe à la française, qui ne sera pas réservée au domaine de la santé ».

- **14/ [Interdire la promotion inadaptée des médicaments](#)**
  - Interdirez-vous toute publicité pour les médicaments ?

Non.

- Interdirez-vous la promotion des médicaments auprès des médecins par des personnels salariés par ceux qui les produisent ou les commercialisent ?

Il faut assurer une visite de nature scientifique et non commerciale.

G9 : la première réponse est précise et négative. Un pays qui a une des consommations de médicaments par habitant la plus élevée au monde et un déficit important de ses comptes sociaux devrait continuer à développer cette consommation par la publicité.

La seconde partie exigerait des précisions supplémentaires pour être acceptable. Une visite de nature scientifique serait par exemple l'obligation d'être pharmacien ou médecin pour pouvoir exercer ce type d'activité. L'hypothèse n'est pas réaliste, la seule solution opérationnelle est que la formation continue et la presse spécialisée assurent la mise à niveau des connaissances des médecins dans le domaine du bon usage des médicaments, notamment des nouveaux produits. Les facilités apportées par l'internet transforment actuellement la qualité et la disponibilité de l'information. La visite médicale n'a plus aucune pertinence, elle ne fait qu'accroître les dépenses de promotion dans un pays reconnu comme « consommateur excessif de médicaments ».